

F3SCT départementale de la Vienne Séance du 12 septembre 2024

Procès-verbal

Étaient présents :

Président de séance :

M. Fabrice BARTHELEMY – Directeur académique

M. Cédric MONLUN – Secrétaire général adjoint chargé de la Vienne

M. Frédéric Artaud, A-DASEN

Représentants des personnels :

Titulaires :

FSU/CGT :

M Julien MASSE
Mme Sandra VERDEIL-FIRON
Mme Valérie SOUMAILLE
M Matthieu THIBAULT
Mme Sophie BORDES

UNSA éducation:

Mme Alice GAUTRON
M Guillaume GIREME
Mme Marie GILARDOT

FNEC-FP-FO :

M Julien TIMON
M Fabien VASSELIN

Suppléants :

Mme Myriam ROSSIGNOL
M. Xavier MOINIER
Mme Sylvie GACHENARD
Mme Apolline LETOWSKI

Mme Hélène BLIN
Mme Sandrine GUIBERT
Mme Rachel MARQUER

Mme Anaïs FEUILLOLEY

Membres de droit :

Mme Emilie MARTINIÈRE, conseillère de prévention départementale
Mme Sylvie PFEIFFER, inspectrice santé et sécurité au travail

Participants :

M. Laurent MAURY, CPD climat scolaire et citoyenneté, en qualité d'expert
Mme Natacha VIAL, secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR FSSCT-D86 DU 12/09/2024

1/ Approbation du PV du 8 février 2024.

2/ Présentation de modèles de documents réalisés par la F3SCT académique

3/ Retour des écoles et établissements visités par Madame l'Inspectrice sécurité santé au travail et présentation des guides concernant les travaux

4/ Bilans des observations au registre SST et du climat scolaire

5/ Fonctionnement de l'instance de la F3SCT-D86 et perspectives de visites pour 2024-2025

6/ Suivi des signalements :

a) Climat scolaire : violences sur des enseignants:

- Ecole primaire St Julien-l'Ars (élève)
- Ecole maternelle Curzay s/ Vonne (élève)
- Ecole élémentaire Pablo Neruda Poitiers (parents)

b) Conflits interpersonnels :

- Saisine école maternelle Tony Lainé Poitiers
- Collège Jardin des plantes Poitiers

c) Administratif

- Ecole maternelle Jean-Marie Paratte Buxerolles

d) Bâtiments

- Ecole élémentaire Montamisé

Monsieur le directeur académique ouvre la séance à 14h00.

La réunion se déroule en présentiel

Déclarations liminaires : - FNEC-FP-FO (jointe à ce PV)

1/ Approbation du PV du 08 février 2024 :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de modèles de documents réalisés par la F3SCT académique :

Monsieur le secrétaire de l'instance explique que le document est finalisé. La fiche qui présente la F3SCT sera distribuée dans les établissements scolaires et l'autre fiche sera pour chaque département.

Le QR code a été modifié, l'objectif étant de simplifier le document.

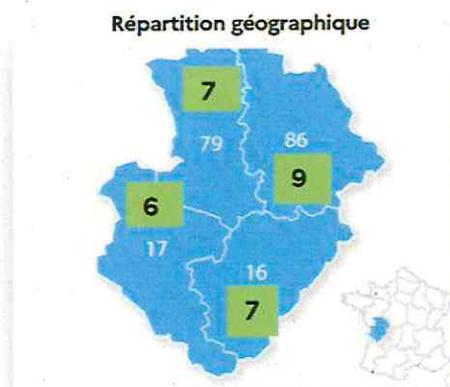
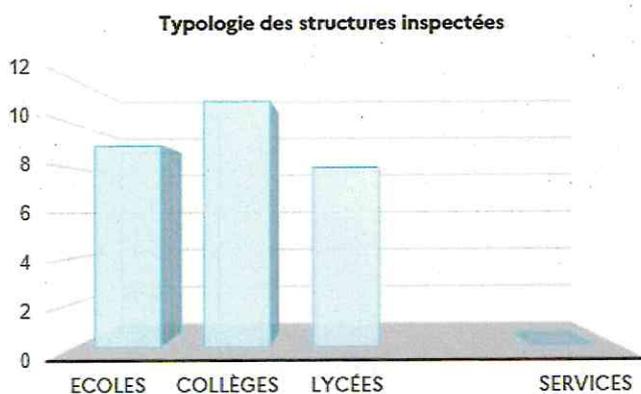
Monsieur le directeur académique demande s'il y a des remarques concernant ces documents. La communication sera faite en salle des professeurs pour la fiche de présentation de l'instance et sur la boîte mail des écoles pour l'autre document sous forme de plaquette.

Monsieur le secrétaire de l'instance complète en précisant que la conception d'une affiche a été travaillée en groupe de travail académique concernant les agressions.

Monsieur le directeur académique répond que cela permettra de guider les agents en cas d'agression ce qui est très utile.

3/ Retour des écoles et établissements visités par Madame l'Inspectrice santé et sécurité au travail et présentation des guides concernant les travaux :

Madame l'inspectrice santé et sécurité au travail présente les visites d'inspection qu'elle a réalisées en 2024. Son rapport d'activité sera présenté à la prochaine session de la F3SCT académique.



Madame l'inspectrice sécurité santé au travail rappelle que la thématique de l'année dernière au niveau national était de favoriser les inspections dans les lycées professionnels.

Elle présente les inspections qu'elle a réalisées dans la Vienne.

Dans les écoles primaires :

Nom	Date	PMI	Personnes présentes lors de la visite	Retour du tableau de suivi
EPPU BERUGES	27-11-2023	/	Directrice Conseillère de prévention départementale DDEE Responsable services techniques Adjointe au maire Représentants parents d'élèves	○
EPPU BONNES	28-11-2023	/	Directrice Conseillère de prévention départementale AP circonscription	○
EPPU C.Péruchon LIGUGE	18-03-2024	/	Directrice Conseillère de prévention départementale AP circonscription Agent technique mairie	N

Dans les EPLE :

Nom	Date	PMI	Personnes présentes lors de la visite	Retour du tableau de suivi
LPO Nelson Mandela POITIERS	16-10-2023	/	SG EPLE Conseillère de prévention AP EPLE	○
CLG FC Pin POITIERS	13-11-2023	OUI	Cheffe d'établissement SG EPLE Conseillère de prévention	N
CLG Jean Moulin POITIERS	12-12-2023	/	Chef d'établissement SG EPLE Conseillère de prévention	○
LP Le Dolmen POITIERS	02-04-2024	/	SG EPLE Assistante technique DDFPT Conseillère de prévention AP EPLE	○
LP Kyoto POITIERS	29-04-2024	/	Directeur d'établissement SG EPLE DDFPT Conseillère de prévention AP EPLE	N
LP Réaumur POITIERS	11-06-2024	/	SG EPLE DDFPT	N

Le suivi est assuré conjointement par **madame l'inspectrice santé et sécurité au travail** et **madame la conseillère de prévention départementale**. La nouveauté pour cette année a été de mettre au début de chaque rapport une synthèse avec les recommandations prioritaires ainsi que distinguer les recommandations relevant de la direction d'école ou du chef d'établissement, de l'autorité départementale et/ou académique, et de la collectivité propriétaire.

Pour la rentrée prochaine les thématiques au niveau national n'ont pas encore été données, néanmoins le premier degré sera concerné avec l'observation de la mise à disposition des documents réglementaires par les communes. La réponse sera apportée dans le courant du 1^{er} trimestre pour une mise en œuvre à partir de janvier 2025.

Madame l'inspectrice santé et sécurité au travail a rédigé deux guides concernant la réglementation en cas de travaux en site occupé et comment prévenir les risques. Il y a un guide pour le 1^{er} degré et un autre pour le 2nd degré. Avant sa diffusion, l'ISST a fait relire les documents au conseil départemental des Deux-Sèvres et à un chef d'établissement. Elle a pris en compte les remarques mais il reste sûrement perfectible et pourra évoluer. Le problème de la diffusion se pose à savoir si la stratégie est académique ou départementale. Il faudra les envoyer de façon ciblée en testant peut être dans certaines structures pour évaluer le bénéfice, pour le moment il n'y a pas de diffusion sur l'intranet. Le sujet sera abordé en réunion de réseau. **Les membres de l'UNSA éducation** remercie **madame l'inspectrice santé et sécurité au travail** pour ces deux guides qui constituent une bonne base de travail.

Monsieur le directeur académique est très satisfait de ce travail qui est instructif et utile et qui aurait sa place sur Intranet en ayant une entrée par les DVS.

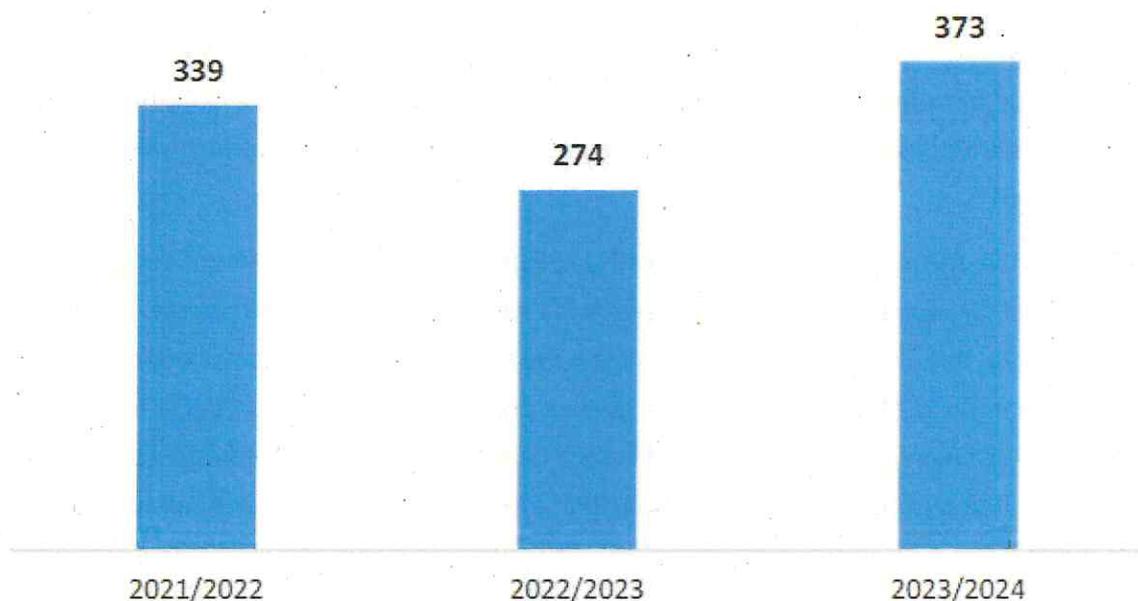
4/ Bilans des observations au registre SST et du climat scolaire :

- Bilans des observations au registre SST :

Monsieur le directeur académique explique que la volonté de l'administration est de faire une présentation transparente et de voir ce qui peut être mis en place et corrigé si besoin. L'outil ayant évolué une présentation par **un membre de la FSU-CGT** est faite pour expliquer comment se connecter avec son propre compte afin de pouvoir accéder aux observations RSST.

Madame la conseillère de prévention départementale présente le suivi des observations RSST. Les catégories de risques sont identifiées grâce l'INRS qui est spécialisée dans la prévention. Cette grille est aussi utilisée pour les risques professionnels lors des inspections.

Evolution du nombre d'observations



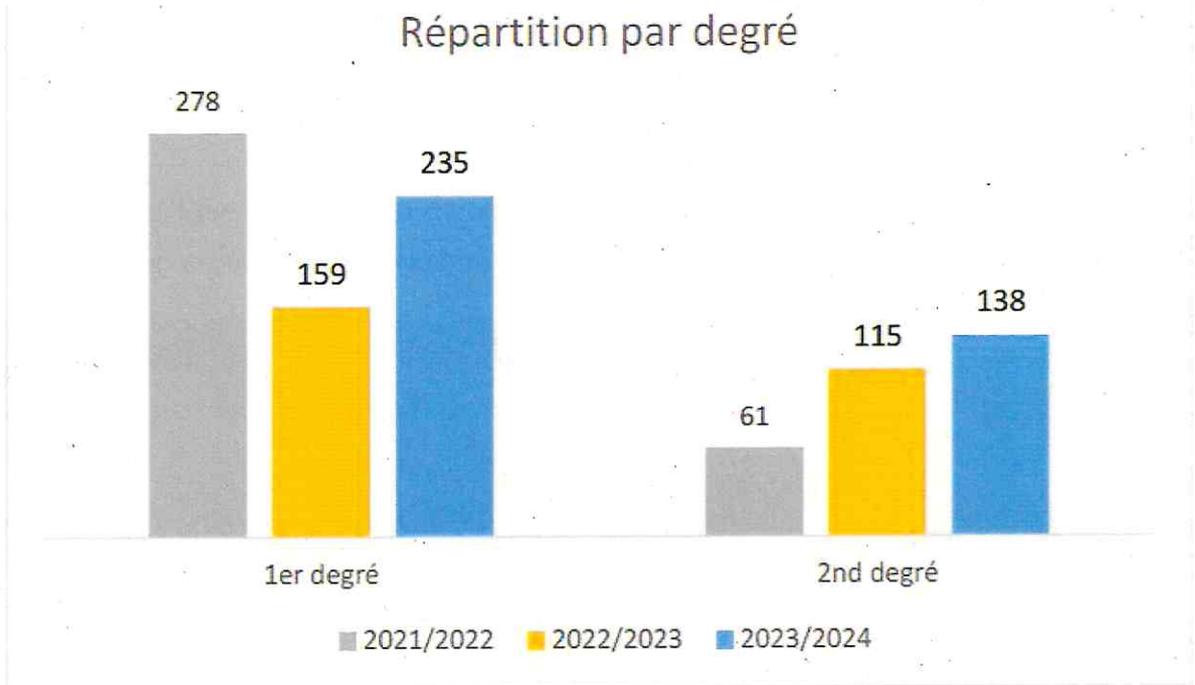
Les représentants de la FSU-CGT trouvent que le travail progresse puisque seulement 26 signalements sont en « non visés » par rapport à l'année précédente et 347 visés.

Madame la conseillère de prévention départementale précise qu'il arrive régulièrement que plusieurs observations identiques soient formulées pour une même situation ; dans ce cas seule la 1^{ère} est visée mais pas les autres.

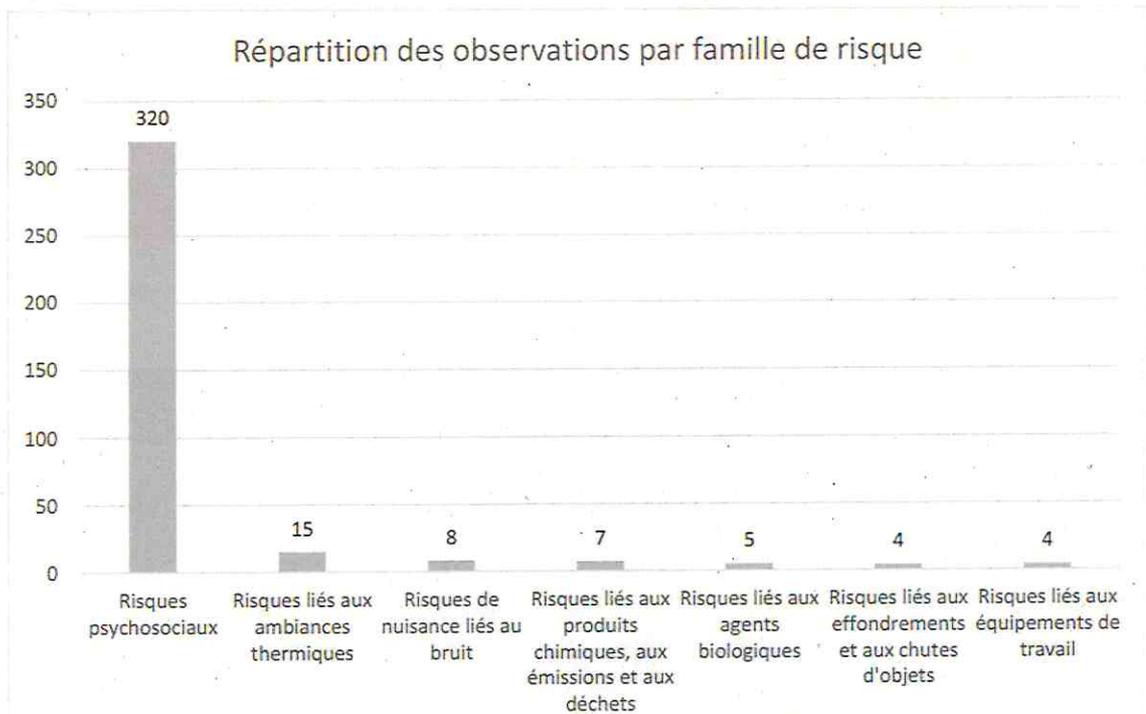
Les représentants de la FSU-CGT observent que la nouvelle application est plus intuitive mais qu'il reste encore des progrès à faire puisque 83 RSST ont été traités et 174 sont encore à l'état « nouveaux ».

Monsieur le secrétaire général précise que la liste des destinataires a été modifiée, cela a été fait au niveau académique et on peut, par ailleurs modifier manuellement les destinataires si besoin.

Répartition par degré



Répartition des observations par famille de risque

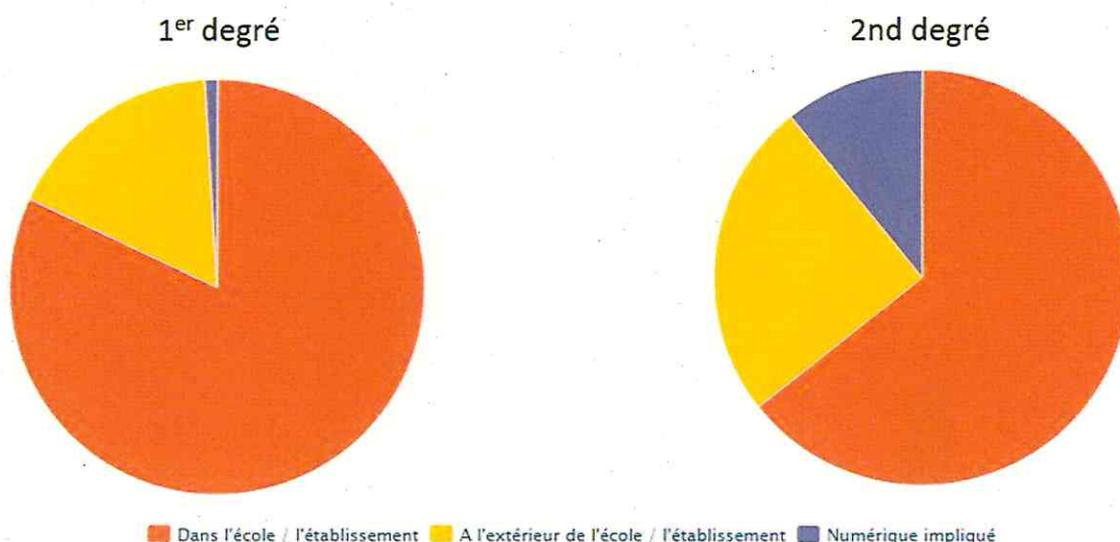


-Le climat scolaire :

Monsieur le conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré climat scolaire, montre la répartition des faits d'établissements en 2023/2024 dans le 1^{er} degré et dans le second degré :

	Châtelleraut	Lençloître	Montmorillon	Poitiers Est	Poitiers Nord	Poitiers ouest	Poitiers sud
Nombres de faits 1 ^{er} degré	172	45	65	59	37	36	44
Total	458						
Nombres de faits 2 nd degré	422						

Les espaces des faits



16/09/2024

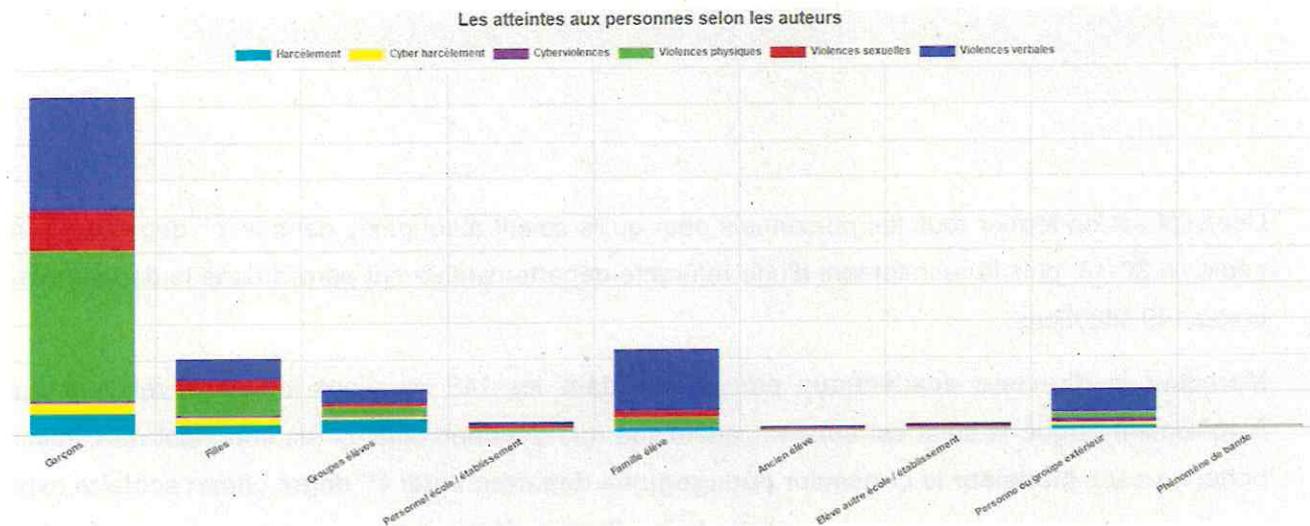
	Année 2022 - 2023	Année 2023 - 2024
Premier degré	328	458
Second degré	240	422
Total	568	880

Monsieur le directeur académique précise que les faits d'établissements n'ont pas le même usage que les RSST. Cette application est dédiée aux directeurs d'école ou aux chefs d'établissement. L'administration est très favorable et incitative à l'utilisation de cette application. Cela permet d'informer l'ensemble de la chaîne hiérarchique, de mieux coordonner et donc de limiter les incidents. L'augmentation vient du fait que l'administration incite à utiliser cet outil.

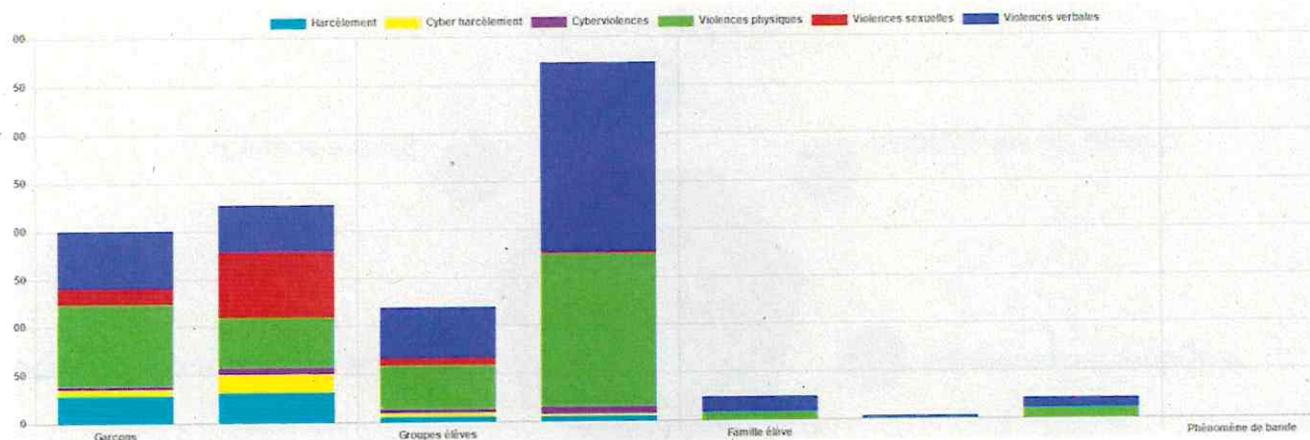
Les membres de l'UNSA éducation estiment qu'il est difficile pour les directeurs de bien l'utiliser car il n'y a aucun retour, cela peut freiner l'utilisation. Il faudrait pouvoir répondre.

Monsieur le conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré climat scolaire confirme que l'évolution croissante du nombre de faits d'établissement est due à la formation des collègues et à la volonté de l'administration.

Concernant les atteintes aux personnes selon les auteurs on remarque que les garçons apparaissent majoritairement puis les familles :



Pour les familles, l'équipe mobile de sécurité et/ou des personnels de l'équipe de circonscription sont envoyés sur place. Les violences verbales sont les plus répandues :



Monsieur le directeur académique précise que l'accompagnement est fait en fonction de la typologie (dépôts de plainte, protection fonctionnelle, mesures disciplinaires...)

Monsieur le conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré climat scolaire présente le dispositif d'accompagnement de lutte contre le harcèlement :

Prévention (formations, ateliers parents, journée NAH...)	Traitement (appel famille, lien avec les écoles/circo, MPP...)
Une chargée de mission	Une Référente académique harcèlement
Un CPD Climat scolaire	Une Référente départementale harcèlement
CPC	IEN et CPC
	PE et directeurs

L'objectif est de former tous les personnels pour qu'ils soient autonomes dans le 1^{er} degré. Le numéro dédié, le 30-18, puis le recrutement d'une référente départementale ont permis dans le département de traiter 149 situations.

Monsieur le directeur académique précise que dans les 149 situations toutes ne relèvent pas du harcèlement et que le sujet est autant académique que départemental. Il est important de continuer à porter ce sujet. **Monsieur le conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré climat scolaire** explique que l'accompagnement consiste à contacter la famille puis de se mettre en relation avec le directeur de l'école ou le chef d'établissement. L'objectif est d'être dans le dialogue pour connaître les besoins et pouvoir gérer la situation si l'équipe a besoin d'aide ou de formation.



L'ensemble des formations proposées aux personnels cette année se décompose comme suit :

	Nombre d'écoles	Nombre de PE
Toutes circonscriptions	80	448
CPD / CPC		30
Néo directeurs		30
Formation INSPE PES		33
	80	541

L'objectif est de former l'ensemble des personnels d'ici 2 ou 3 ans.

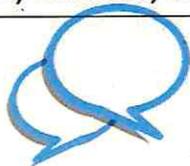
Des ateliers parents harcèlement ont également été proposés dans 3 écoles (Jacques Brel élémentaire Poitiers, Tony Lainé élémentaire Poitiers et Saint Sauveur primaire).

Dans certaines écoles en difficultés les CPC peuvent également intervenir en lien avec monsieur l'A-DASEN ou avec les IEN :

- Exemple :

Intervention école de Monts sur Guesnes

Communication
(enfants, familles, collègues)



Jeux de cour
Scolaires et périscolaires



Droits, devoirs et sanctions



Concernant la sécurité et santé au travail, 30 néo-directeurs ont bénéficié de la formation aux gestes qui sauvent.

En 2024-2025 une formation PSC1 sera proposée aux néo-directeurs.

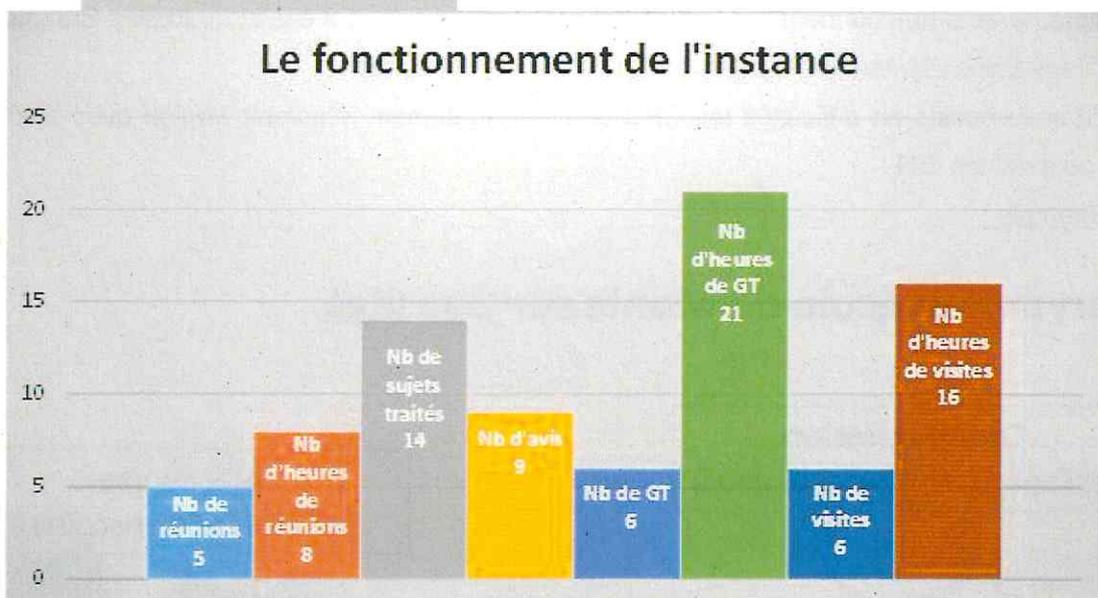
Madame l'inspectrice santé et sécurité au travail précise qu'il faudra mettre cette formation à jour par la suite pour qu'elle reste utile et qu'il serait souhaitable de mettre la liste des personnels formés à côté du protocole d'urgence dans les établissements pour savoir à qui s'adresser en cas de besoin.

Monsieur le directeur académique conclut en remerciant **Monsieur le conseiller pédagogique départemental 1^{er} degré climat scolaire** car cela a permis de mieux connaître les missions et l'accompagnement proposé en lien avec les brigades d'appui. Le déploiement de la formation est important pour améliorer les compétences psychosociales, un point sera fait sur ce thème. Plusieurs actions étant en place, un bilan pourra être proposé, cela permettra d'améliorer les conditions de travail.

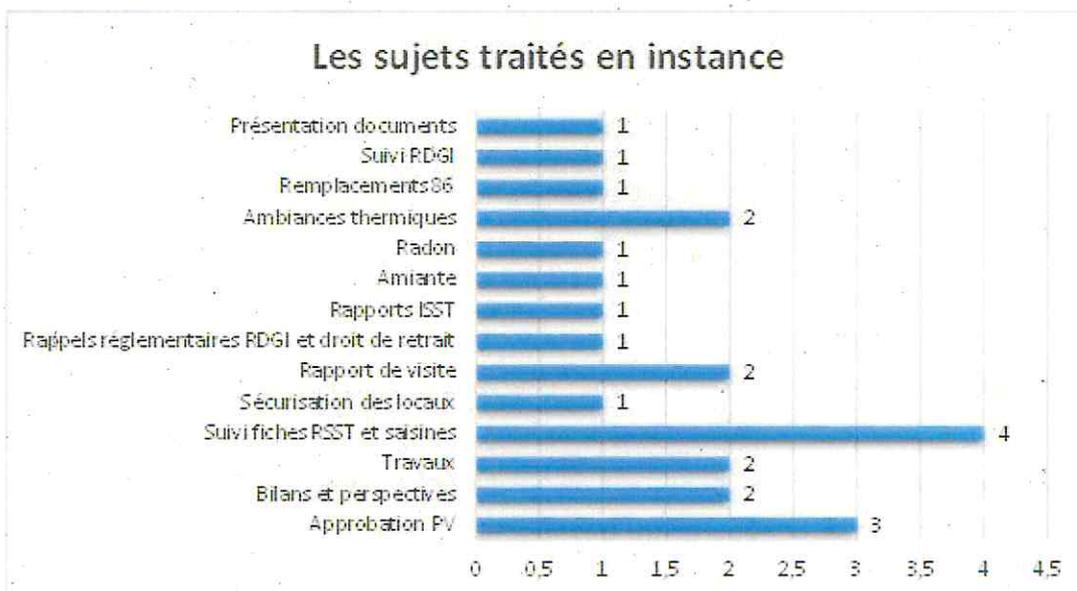
5/ Fonctionnement de l'instance de la F3SCT-D86 et perspectives de visites pour 2024-2025 :

-Madame la conseillère de prévention présente les indicateurs du fonctionnement de l'instance pour l'année 2023-2024 :

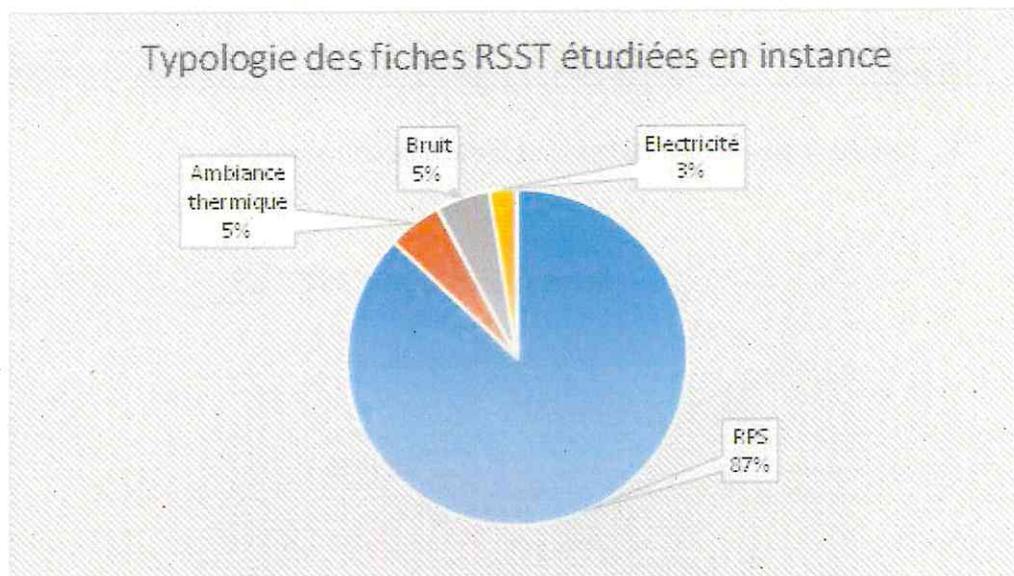
- Le fonctionnement de l'instance



- Les sujets traités en instance



- Les avis :
 - 7 avis à l'instance du 14/12/2023 ayant pour thèmes :
 - Réponses aux fiches RSST pour faits de violence
 - Réponses apportées aux fiches RSST
 - Protection fonctionnelle
 - Température des locaux
 - Frais de déplacement RASED
 - Accès à la formation continue
 - Modules de formation non choisis (TNE).
 - 2 avis à l'instance du 08/02/2024 ayant pour thèmes :
 - Le bâti scolaire / les travaux
 - Les difficultés de remplacement.
- Les fiches RSST étudiées en instance : 39 fiches



RPS	34
Ambiance thermique	2
Bruit	2
Electricité	1

- Les saisines étudiées en instance : 4 sur les risques psychosociaux.
- Signalement sur le RSDGI : 1 signalement sur des risques psychosociaux.

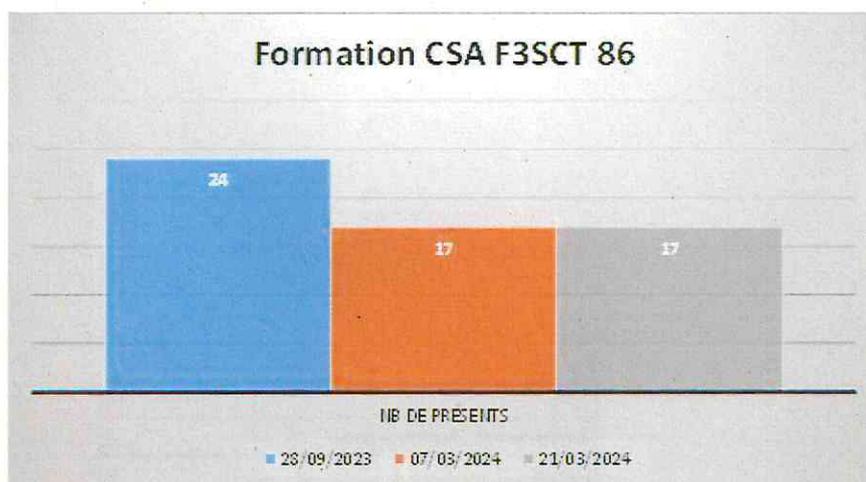
- Les groupes de travail :

	21/09/2023	09/11/2023	16/11/2023	30/11/2023	07/12/2023	28/03/2024
Durée (en h)	3	3	3	6	3	3
Ordre du jour	Préparation de visite	Rédaction document	Rédaction rapport de visite	Rédaction rapport de visite	Rédaction document	Rédaction document et préparation visite
Thème	Climat scolaire	Ambiances thermiques	Climat scolaire	Climat scolaire	Ambiances thermiques	Ambiances thermiques

- Les visites :

	19/10/2023	23/11/2023	10/06/2024
Durée (en h)	6	6	4
Etablissements visités	Ecoles A. Bouloux et La Licorne - Poitiers	Collège J. Monnet - Lusignan	Ecole de Chalandray Ecole C. Haignéré - Châtellerault Collège J. Baker - Vouneuil sous Biard Lycée M. Berthelot - Châtellerault
Thème	Climat scolaire	Climat scolaire	Ambiances thermiques

- Formation des membres du CSA et de la F3SCT de la Vienne



Les membres de la FSU-CGT indiquent que ces indicateurs permettent de voir avec du recul l'année écoulée et que le bilan est intéressant.

Monsieur le secrétaire général rappelle que les dates des prochaines instances ont été envoyées aux membres et qu'il est prévu 5 F3SCT de 2h00 durant l'année scolaire 2024/2025 : 12/09/24, 28/11/24, 09/01/2025, 27/03/2025 et 22/05/2025. En fonction des obligations de chacun, cela pourra être modifié. A la demande des représentants de l'UNSA éducation, une proposition sera faite pour changer celle prévue le 28 novembre.

-Perspectives de visite :

Monsieur le secrétaire de l'instance explique que les membres se réuniront la semaine prochaine pour faire un point sur les ambiances thermiques dans les établissements scolaires.

Les membres de la FNEC-FP-FO souhaiteraient qu'un point soit fait car suite au confinement les personnels ont beaucoup souffert et dans ce cadre un guide de bonnes pratiques pourrait être utile pour anticiper les risques si un évènement similaire survenait.

Les membres de la FSU-CGT souhaiteraient qu'une réflexion sur les ambiances sonores sur les lieux d'exercice (classe, gymnase...) soit mise en place.

Concernant la demande de la **FNEC-FP-FO** sur le droit à la déconnexion monsieur l'A-DASEN répond que la question a déjà été évoquée et que la boîte professionnelle doit être utilisée, l'administration ne peut pas gérer les réseaux sociaux.

Monsieur le directeur académique répond que le sujet sera donc abordé en GT la semaine prochaine et qu'un programme de visite sera proposé à la prochaine instance.

Monsieur le secrétaire de l'instance précise qu'une réunion de coordination des secrétaires des F3SCT de l'académie est programmée prochainement et que les visites seront évoquées pour ne pas multiplier les mêmes thèmes. Cette réunion aura lieu en présence de l'ISST et des conseillers de prévention.

6/ Suivi des signalements :

a) Climat scolaire : violences sur des enseignants :

- Ecole primaire St Julien-l'Ars (élève)
- Ecole maternelle Curzay s/ Vonne (élève)
- Ecole élémentaire Pablo Neruda Poitiers (parents)

Concernant l'école Saint Julien l'Ars, une rencontre a eu lieu avec la famille en mai et l'élève a obtenu une place en ITEP en juin 2024.

Concernant l'école de Cursay s/ Vonne, l'équipe de circonscription et le RASED sont en contact avec l'équipe pédagogique.

Pour l'école Pablo Neruda, si les tensions devaient réapparaître, l'équipe mobile de sécurité(EMS) interviendrait sur place.

Monsieur le directeur académique explique que la situation dans ces écoles est apaisée et que l'administration reste vigilante.

b) Conflits interpersonnels :

-Saisine école maternelle Tony Lainé Poitiers

Monsieur l'A-DASEN explique que l'ATSEM a été écartée de l'école et qu'un courrier à la mairie a été fait. L'IEN de circonscription n'était pas au courant de la situation au départ mais depuis elle est prise en charge. L'ATSEM n'a pas pu argumenter et s'est mise en arrêt maladie car elle a été massivement accusée. La situation est toujours en cours. **Les membres de la FSU-CGT** estiment qu'il y a eu un retard d'accompagnement de la circonscription par rapport à la mairie.

Monsieur l'A-DASEN répond qu'il n'y a eu aucun écrit, ni d'alerte alors qu'il faut dans ce type de situation des écrits factuels et circonstanciés.

-Collège Jardin des plantes Poitiers

Monsieur le directeur académique revient sur la situation de cet établissement qui génère un vrai sentiment de mal être de la direction. Les organisations syndicales ont été reçues en audience en sa présence et celle du secrétaire général adjoint mais il n'y a pas eu d'élément factuel relevé. Le chef d'établissement a été aussi entendu. Malgré cela, les attaques de 3 personnels envers la direction continuent avec des écrits contradictoires. L'état des lieux aujourd'hui indique qu'il n'y a aucun élément factuel mais que la situation reste suivie de très près. Le chef d'établissement, lors d'une nouvelle rencontre avec la DRH, se sent toujours menacé. Parmi les trois enseignants concernés, 2 ont reçu un courrier de rappel à leurs obligations par la rectrice pour des faits commis lors d'une sortie scolaire. La troisième enseignante est connue des services du rectorat et persiste à s'acharner sur le chef d'établissement.

Les membres de la FSU-CGT ont reçu les collègues et ceux-ci vivent très mal la situation. Il y a des faits précis et datés qui ne sont pas encore remontés.

Monsieur le directeur académique répond qu'il n'y a rien de nouveau, que rien n'est avéré et parfois même contredit. En cas de doute il suggère que la programmation d'une visite soit évoquée lors du GT de la semaine prochaine.

c) Administratif

-Ecole maternelle Jean-Marie Paratte Buxerolles

Monsieur le secrétaire général adjoint informe les membres que le CPF a été accordé.

d) Bâtiments

-Ecole élémentaire Montamisé

L'IEC de circonscription a pris rendez-vous avec la mairie et le volume sonore des hauts parleurs a été diminué.

La séance est levée à 15h45

La secrétaire de séance

Natacha Vial



Le secrétaire de la F3SCT

Julien Massé



Le président de séance

Fabrice Barthélémy



~~_____~~